

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 23 juin 2023

PLAN 15 000 : UN NOUVEAU CENTRE PÉNITENTIAIRE SUR LE TERRITOIRE DE VALENCIENNES MÉTROPOLE

Dans le cadre du programme immobilier pénitentiaire de construction de 15 000 places de prison supplémentaires, Éric Dupond-Moretti, garde des Sceaux, ministre de la Justice, Laurent Degallaix, maire de Valenciennes et président de Valenciennes Métropole et Yves Dusart, Maire de Saint-Saulve, ont fait le choix de la construction d'un nouveau centre pénitentiaire de 700 places sur la commune de Saint-Saulve.

La mise en œuvre du Plan 15 000

En 2018, Le président de la République a fixé un objectif de construction de 15 000 places de prison sur deux quinquennats. Ce programme a pour objectif d'assurer l'effectivité de la réponse pénale, améliorer les conditions de travail des surveillants pénitentiaires et améliorer les conditions de détention et lutter contre la surpopulation carcérale.

Éric Dupond-Moretti a ainsi retenu la commune de Saint-Saulve pour la construction d'un nouveau centre pénitentiaire. « Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des élus locaux pour leur parfaite collaboration dans ce projet. Sans eux, la construction de ce nouvel établissement n'aurait pu se faire » a déclaré le garde des Sceaux.

Deux autres projets de constructions sont prévus dans la région : une structure d'accompagnement vers la sortie (SAS) à Loos de 150 places en 2027, ainsi qu'un établissement InSERRE (Innover par des structures expérimentales de responsabilisation et de réinsertion par l'emploi) de 180 places à Saint-Laurent-Blangy (Pas-de-Calais) prévu pour 2025.

600 emplois directs et indirects créés

Ce nouveau centre pénitentiaire de 700 places complétera ainsi la structure déjà existante sur la commune de Valenciennes. La prison de Valenciennes continuera à accueillir des personnes détenues, avec un nombre d'affectations qui pourra dès lors être adapté à sa capacité d'accueil.

Ce nouvel établissement permettra à terme la création de 300 emplois directs et 300 emplois indirects.

Le site retenu, d'une superficie de 17 hectares, est localisé sur la commune de Saint-Saulve, à proximité d'un accès à l'autoroute A2. Il répond en outre aux contraintes imposées pour ce type d'établissement, en matière de droit des sols, de topographie, de servitudes, de couloir de survol aérien.

A propos du plan 15 000

Le plan 15 000 est une priorité du président de la République et portera à 75 000 places le nombre total de places disponibles d'ici 2027. Ce programme vise à assurer l'effectivité de la réponse pénale, améliorer les conditions de travail des personnels pénitentiaires, améliorer la prise en charge des détenus, et lutter contre la surpopulation carcérale. Sur la cinquantaine de chantiers d'établissements pénitentiaires en cours, la moitié sera opérationnelle en 2024 et 11 seront livrés en 2023.

Contacts presse

Cabinet du garde des Sceaux : Tél : 01 44 77 63 15 - <u>secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr</u> Bureau de presse : Tél : 01 44 77 65 54 - <u>presse-justice@justice.gouv.fr</u> Tous les communiqués : www.justice.gouv.fr/presse